

Eléments de discours mobilisation ministère

Le 29 mai 2013

Madame la ministre,

Nous vous avons écrit à plusieurs reprises, pour vous alerter sur le danger mortel qui pèse sur notre professionnel. Vous n'avez pas voulu répondre à nos sollicitations.

Nous voici à votre porte !

Si nous nous mobilisons aujourd'hui, c'est parce que nous sommes en danger, et parce que le patient est en danger.

L'ambulancier n'est pas un simple transporteur. C'est un professionnel de santé. Le premier acteur de la chaîne de soins.

Madame la ministre, nous n'accepterons d'être face à une porte close alors que nos entreprises souffrent en raison de la gestion calamiteuse de l'assurance maladie.

L'assurance maladie a ouvert le marché du transport sanitaire aux taxis qui sont des moyens de transport non sanitaires et plus onéreux pour l'Assurance Maladie et donc pour le contribuable.

Pour dissimuler cette mauvaise gestion, l'Assurance Maladie a ensuite fait le choix d'une communication qui laisse supposer à tort une dérive globale des dépenses de transports sanitaires.

Aujourd'hui, on tire vers le bas une profession, on dégrade la qualité sanitaire pour le malade, et on fait payer plus cher le contribuable.

Nous demandons une séparation des enveloppes entre transport médicalisé et non médicalisé. Nous demandons également que notre compétence de professionnels de santé nous soit pleinement reconnue. Par-dessus tout, nous demandons d'être considérés comme des interlocuteurs, comme des acteurs de santé publique, cela passe par le fait de répondre à nos sollicitations.
